

Crise de la démocratie au Niger bilan critique et perspectives

MOUSSA Ibrahim

Enseignant-Chercheur

Maitre-Assistant

Université André Salifou Zinder (Niger)

Département de Sociologie-Anthropologie

moussaibrah@yahoo.fr

Résumé: La crise est une réalité consubstantielle à la démocratie. Ce modèle de gouvernance qui a gagné l'Afrique est marqué par des crises récurrentes. Au Niger, l'expérience démocratique maintes fois interrompue, fut un « échec » en dépit de l'espoir qu'elle a suscité auprès des masses populaires qui croyaient à l'idéal démocratique. L'objectif de cet article est de dresser un bilan critique de la crise de la démocratie au Niger en examinant les raisons qui pourraient l'expliquer. En dressant une genèse des trajectoires démocratiques, nous avons tenté de cerner les péripéties politiques les plus saillantes pour apprécier le rôle de la participation politique à travers l'engagement citoyen et la participation électorale ; ce qui nous a permis de déterminer, à partir des données qualitatives, que les problèmes empiriques liés au modèle représentatif de la démocratie et ceux soulevés par la question de la citoyenneté sont au cœur des dysfonctionnements de la démocratie au Niger. Nous avons enfin posé la question du devenir de la démocratie dans un contexte marqué par une lutte pour la souveraineté du Niger.

Mots clés : Démocratie – Crise - Participation politique – Citoyenneté - Niger

Crisis of democracy in Niger: critical assessment and outlook

Abstract: Crisis is a reality that is consubstantial with democracy. This model of governance, which has spread throughout Africa, is marked by recurring crises. In Niger, the democratic experiment, which was interrupted several times, was a "failure", despite the hope it raised among the popular masses who believed in the democratic ideal. The aim of this article is to draw up a critical assessment of the crisis of democracy in Niger by examining the reasons that might explain it. By drawing up a genesis of democratic trajectories, we have attempted to identify the most salient political events in order to assess the role of political participation through civic engagement and electoral participation. This has enabled us to determine, on the basis of qualitative data, that the empirical problems linked to the representative model of democracy and those raised by the issue of citizenship are at the heart of the dysfunctions of democracy in Niger. Finally, we raised the question of the future of democracy in a context marked by a struggle for sovereignty in Niger.

Key words: Democracy – Crisis - Political participation – Citizenship - Niger

Introduction

Il y a longtemps¹ que l'on parle de crise de la démocratie (D. J Hill., 1918 ; É. Giraud 1925, 1938 ; J. Barthélemy, 1931 ; R. Lacombe, 1943 ; De Winter L. & P. Dumont, 2000 ; Mendel, 2003). Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale on s'interrogeait déjà sur la récurrence des crises qui assaillent la démocratie. En dépit de la persistance des crises, après la chute du mur de Berlin en 1989, la démocratie dans sa forme libérale pluraliste a connu des temps glorieux, devenant à l'échelle mondiale le régime adopté par plus de deux tiers des Etats. Ce succès est lié d'une part, aux idéaux d'égalité et de liberté qu'elle prône et cultive et d'autre part à la réputation mondiale qu'elle s'est forgée, lui accordant une certaine universalité.

En Afrique, l'avènement de la démocratie, dans sa forme occidentale, est lié à la colonisation. Elle est perçue comme un modèle importé de gouvernance qui, dans son application a posé des difficultés. Deux phases ont marqué l'instauration de la démocratie sur ce continent. La première correspond à la période postindépendances, celle des mouvements d'auto-détermination des peuples colonisés, guidés par une prise de conscience collective. La seconde, plus récente, trouve son explication dans la volonté des Etats développés à asseoir leur hégémonie politique à travers la domination économique. L'adoption de la démocratie est plus une condition d'accès à l'aide financière pour les pays pauvres, plongés dans une grave crise économique, qu'une offre politique.

La deuxième vague de démocratisation des années 1990 n'avait pas épargné le Niger, longtemps sous un long régime militaire puis à parti unique qui mis fin au régime de la deuxième république, lui-même à parti unique. Ainsi, le rétablissement de la démocratie rimait avec libéralisme politique et économique et la mise en place d'institutions démocratiques par l'organisation des élections. Mais cette démocratie fut maintes fois interrompue par des coups d'Etat, échelonnés par intervalles réguliers. L'instabilité politique a sévèrement affaibli l'Etat et fragilisé le tissu social. La démocratie traverse des périodes difficiles. On parle alors de crise de la démocratie nigérienne ou de son échec (J. P. Olivier de Sardan, 2019, p. 408). L'on se pose plusieurs interrogations : est-ce que la démocratie dans son modèle occidental est compatible avec nos Etats ? Nos peuples sont-ils assez mûrs pour épouser les idéaux de la démocratie ? Est-ce que nos élites intellectuelles et politiques jouent réellement le rôle qui devait être le leur dans la promotion de cette démocratie ? Pourquoi, en fin de compte, la démocratie, un modèle de régime politique qui a pourtant fait ses preuves ailleurs, ne fonctionne pas bien au Niger ?

Autant de questionnements qui suscitent réflexion et analyse sur « l'échec de la démocratie » au Niger ou tout au moins « son paradoxe et son ambiguïté » (A. Souley Niandou, 1994, p. 288). L'objectif étant, sur la base d'une mobilisation documentaire qualitative, de dresser un bilan critique de la crise de la démocratie au Niger. Ce qui, d'entrée de jeu, nous amène à adopter une démarche qui se veut causale.

Après une clarification conceptuelle, nous dresserons une brève genèse des trajectoires de la démocratie au Niger pour cerner d'une part les péripéties politiques, du moins les plus saillantes qui ont accompagné l'avènement de l'Etat et sa construction et d'autre part, apprécier le rôle de la participation politique qui résulte du processus de démocratisation, à travers la participation électorale et l'engagement citoyen. Ensuite, nous identifierons les raisons qui pourraient expliquer la « crise » de la démocratie au Niger. Dès lors, le bilan critique que l'on veut dresser ici, conduit à examiner des problèmes empiriques liés au modèle représentatif de la démocratie et ceux soulevés par la question de la citoyenneté, qui sont au cœur des dysfonctionnements que connaît la démocratie au Niger. Pour que le bilan soit complet, nous poserons la question de l'avenir ou du devenir de la démocratie nigérienne dans le contexte actuel marqué par une lutte pour la souveraineté intégrale

1- Selon certains auteurs, la crise de la démocratie est évoquée à intervalles réguliers depuis au moins un siècle. Pour bon nombre d'analystes et théoriciens, la démocratie est en crise. Mais d'autres qui sont minoritaires, pensent le contraire et croient encore dans la possibilité d'un retour en arrière irénique vers un idéal démocratique davantage fantasmé, observé au cours de l'histoire, Cf. Julien Pierret, Anne-Emmanuelle Burgaux, Vincent de Coorebyter, « Notre démocratie est-elle en crise? », in e-légal, Revue de droit et de criminologie de l'ULB, Volume n°6, mars 2022, <https://e-legal.ulb.be/volume-n06/debats-4/notre-democratie-est-elle-en-crise>, p. 3.

du Niger qui requiert fondamentalement une refondation des idéaux démocratiques et un changement des mentalités.

1. La notion de crise en démocratie

Étymologiquement le mot « crise » découle de la racine grecque « *krisis* » qui signifie « choix, décision ou jugement adéquat posé en situation. A partir de cette racine, la démocratie implique une mise en scène du choix adéquat et la prise de décision légitime et serait le régime politique permettant de stabiliser la crise, de la rendre autant pérenne qu'acceptable, voire désirable. En d'autres termes, le constat d'une crise serait en définitive inhérent ou consubstantiel à tout régime démocratique.

Il peut provenir du mot latin « *crisis* », un emprunt du domaine médical qui veut dire « phase grave d'une maladie » (P. Escande-Gauquié, 2009, p. 68). Le mot prend ainsi l'idée de manifestation brusque et intense de certains phénomènes, marquant une rupture. Il en découle ainsi au moins deux définitions :

- La crise est définie, à l'échelle d'une société ou d'un groupe social, comme une situation de trouble profonde qui laisse craindre ou espérer un changement profond²
- Une crise, dans le domaine politique, est une situation troublée, une déstabilisation des institutions politiques. (N. Ordioni, 2011, p. 143). De ce point de vue, un système démocratique est en crise lorsqu'un phénomène quelconque provoque effectivement une rupture ou un dysfonctionnement.

2. Bref historique des trajectoires de la démocratie au Niger

Le Niger, État ouest-africain né de la décolonisation, est une très jeune démocratie. Sa trajectoire politique fait ressortir une période d'immobilisme politique qui, après la conférence nationale s'est soudainement accélérée. Sans faire une genèse complète, nous retiendrons d'une part, les péripeties politiques qui ont accompagné les différentes expériences démocratiques au Niger et d'autre part, apprécierons la participation politique à travers la participation au vote et l'engagement citoyen, au cours du processus de construction nationale qu'a vécu le Niger.

2.1. Les péripeties politiques du Niger postcolonial à nos jours

Il faut souligner d'emblée que la première expérience démocratique au Niger s'est faite sous l'ombre de l'ancienne métropole qu'est la France. La naissance de l'Etat lui-même est perçu, selon K. Idrissa, comme le :

Produit d'un héritage colonial qui pèse encore sur ses structures et ses institutions. Même la première constitution est inspirée de celle de la République française. C'est pour dire que les premiers balbutiements démocratiques sont nés de ce qu'on appelle la loi cadre³ engageant ainsi le Niger sur la libéralisation du régime politique qui va conduire à l'autonomie (K. Idrissa, 2001, p. 15).

Les années 40 et 50 vont être décisives avec l'amorce d'une décentralisation, la création des premiers partis politiques, l'institution d'une assemblée représentative et la formation d'une administration composée de technocrates sortis de l'Ecole normale d'Outre-Mer qui vont jouer un rôle important dans le Niger indépendant. Cependant, l'organisation du référendum de 1958 révèle la première scission politique avec la victoire du « Oui » qui écarte le Parti Sawaba et marque le triomphe du PPN/RDA. Le régime de DIORI Hamani qui consacra l'indépendance du Niger institua le régime de parti unique. En effet, pour asseoir sa légitimité, il compona avec la chefferie traditionnelle qu'il finit par écarter, non sans l'exclure totalement de la gestion de l'Etat.

Le coup d'Etat de 1974 met fin au régime civil de DIORI et ouvre la période d'un régime militaire. Même si celui-ci a dissous les partis politiques, il a su garder des rapports avec la chefferie et finit par se la concilier pour bénéficier de sa légitimité, la moderniser pour mieux la contrôler. Les élections de décembre 1989 amorcent le

2- CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, URL <https://www.cnrtl.fr/> (7/11/2023).

3- Il s'agit de la loi cadre du 23 juin 1956 qui a octroyé l'autonomie administrative aux territoires et créé dans chacun d'eux des Conseils de gouvernement.

retour du pays vers la démocratie. Même si ces élections ne furent pas concurrentielles, puisque Ali Saibou est élu président avec 99,60 % des suffrages, elles consacrent tout de même, le retour à une vie constitutionnelle normale entamé par son prédécesseur le général Seyni Kountché décédé en 1987 (M. Gazibo, 2003, p. 145).

Les revendications des forces vives de la nation engagées dans la lutte pour l'instauration de la démocratie, sonnent le retour en force de la démocratie. Il s'est concrétisé avec l'introduction du multipartisme et l'organisation du grand forum qu'est la conférence nationale. Une page nouvelle de l'histoire socio-politique s'ouvrira alors. Naissance de nouveaux partis politiques et associations, floraison de la presse écrite et des médias privés, témoignent de la liberté d'expression et d'opinion. L'activisme politique ouvre ainsi la voie à une nouvelle élite politique. En dépit de l'espoir ainsi suscité, les populations nigériennes vont très vite désenchanter, tant et si bien que la crise économique qui frappe le pays ne faiblit pas, malgré la mise en place d'institutions démocratiques qui n'ont guère fonctionné correctement en raison des crises politiques qui émailleront le pays, ralentissant un décollage économique tant souhaité.

2.2. Démocratie et participation politique au Niger

Tout régime politique a besoin d'une légitimité populaire puisque la gouvernance requiert l'implication de toutes les couches sociales. Mieux, dans une démocratie, la participation politique est au cœur de l'idéal démocratique. Le niveau de participation électorale et le degré d'engagement citoyen des populations pour une participation politique active, sont deux indicateurs pertinents pour apprécier le niveau de maturité démocratique au Niger.

2.2.1. La participation électorale ou l'accoutumance au vote

Le Niger a engrangé presque 40 ans d'expérience électorale⁴ avant même les élections libres et multipartites post-conférence nationale (J.-P. Olivier de Sardan, 2015, p. 13). Certes, les réformes politiques engagées très tôt (1947) ont « suscité une certaine fièvre politique » (K. Idrissa, 2001, p. 44), mais force est de constater que le degré de participation électorale reste très faible. En effet, les neuf (9) consultations électoralles organisées entre 1946 et 1989 affichent un fort taux d'abstention, lié probablement à la lassitude du jeune corps électoral qui espérait une réforme dans le sens d'une libération du joug colonial. (Idem, 2001, p. 44). Ce qui explique l'existence, au moment même où la nation se constituait, d'un sentiment de rejet et/ou de mépris vis-à-vis des nouvelles élites politiques nigériennes.

Après les indépendances et jusqu'à l'avènement de la nouvelle ère démocratique, la participation électorale reste marquée par une abstention constante. Les présidentielles de 1965, 1970 et 1989 affichent autour de 30 % de taux d'abstention. Ce taux n'a guère baissé même lors des élections de 1993 qui sont désignées comme les plus démocratiques du Niger. Il a toujours oscillé entre 30 et 40 % pour les élections présidentielles de 2011 premier tour (près de 48%) et 2021 (37,09 %), (E. Shérif, 2015, p. 23).

Nonobstant cet abstentionnisme constant, il faut reconnaître qu'au fil du temps, la pratique électorale a forgé chez les populations nigériennes un comportement. Il s'est opéré une sorte de « légitimation de la procédure électorale » (G. Mamoudou, 2003, p. 150) qui s'appréhende tant dans sa forme conventionnelle que protestataire. En effet, le vote induit une socialisation populaire. Les électeurs s'habituent aux rythmes et aux rituels démocratiques qu'ils s'approprient. Toute modification de ces perceptions, traduit une légitimation de la démocratie et fournit un indice d'ancrage de ses valeurs. (Idem, 2003, p. 51). Ainsi, quand les élections sont transparentes, les électeurs adoptent un comportement pacifique, ils protestent tant que la sincérité des élections est compromise. C'est le cas respectivement des élections de 1996 et 1999. Le même scénario s'est

4- Le Niger a une riche expérience électorale. Au cours de ces deux dernières décennies, le pays a organisé au total, cinq référendums, cinq élections présidentielles, sept élections législatives et quatre élections locales, selon les cas avec des scrutins à un ou deux tours. Sans compter d'autres scrutins indirects pour élire des représentants des élus locaux à des institutions comme la Haut Conseil aux Collectivités territoriales ou le Conseil économique et social. A cela s'ajoutent les dernières élections générales de 2021 (Cf., Jean Pierre Olivier de Sardan, Elections au village, Une Ethnographie de la culture électorale au Niger, Tome 2, Karthala, 2015, p 12 et suivantes)

répété lors des présidentielles de 2021 qui ont consacré la victoire au second tour de Mohammed Bazoum et qui ont été émaillées de mouvements contestataires et des violences.

2.2.2. Engagement citoyen et démocratie

Tout l'intérêt de la participation politique s'apprécie mieux dans une analyse sur l'importance de l'engagement citoyen puisqu'il traduit le dynamisme d'un régime démocratique, particulièrement dans son modèle représentatif. Certes au Niger, il existe un désintérêt croissant du citoyen pour l'activité politique et les politiciens, mais force est de constater que la démocratie a contribué progressivement à affûter l'engagement citoyen qu'il faut apprécier d'abord, à travers l'activisme politique d'avant les indépendances et ensuite, la vitalité politique redynamisée avec le retour de la démocratie.

2.2.2.1. Activisme politique avant et après les indépendances

Le contexte colonial ne fut guère favorable à une quelconque manifestation à caractère politique. La domination coloniale et la répression qui s'en est suivie n'a point laissé de place à l'expression des colonisés dont le statut d'indigène est loin de leur accorder ce droit, même pas celui de citoyen. Il est vrai qu'une résistance contre la colonisation s'est organisée, mais la stratégie coloniale finit par asseoir sa domination. Toute la machine politico-administrative, dans ses fondements et son fonctionnement, fut d'inspiration coloniale et au service des intérêts des colonisateurs.

Cependant, le contexte aussi hostile soit-il, offre les prémisses d'un engagement politique, surtout lorsqu'on prend en compte les désirs d'indépendance qui animent les populations, et les attentes légitimes d'un peuple longtemps meurtri par les affres de l'injustice et de la domination coloniales. La lutte pour la libération engagée principalement par le parti MSA/Sawaba s'inscrit dans la résistance.

Le Sawaba qui incarne la ligne radicale anticolonialiste a revivifié les associations coutumières des jeunes appelées Samarya. Erigées en organisations politiques, elles ne sont plus des associations de jeux et d'entraide, mais des « regroupements politiques destinés à régénérer les vieux cadres, à gérer les affaires publiques et à se substituer aux autorités traditionnelles ». (K. Idrissa, 2001, p. 47). Il y a dans ce modèle un mécanisme de récupération et de transformation des organisations civiles au profit d'un ordre social et politique.

À l'indépendance, le régime Diori en « constructeur » de la nation, adopte une stratégie de type populiste. Il engage des actions de promotion humaine et d'animation rurale au profit des coopératives paysannes. Fondées sur une « participation populaire au développement, les communautés villageoises, à travers des animateurs-paysans ont bénéficié du soutien et de l'encadrement administratifs et techniques » (Idem, 2001, p. 47). Cette stratégie éminemment politique s'est inspirée du modèle de Samarya avec une volonté d'accorder du pouvoir au paysan et l'intégrer dans un système décentralisé et participatif. Le régime militaire de Kountché quand bien même non démocratique, a mené une politique d'implication citoyenne des jeunes en ressuscitant la Samarya selon un cachet plus culturel pour capter la jeunesse et la contrôler.

En dépit des exemples ci-dessus évoqués qui témoignent d'une implication des citoyens dans la vie publique, même si au demeurant, ils s'inscrivent dans la dynamique d'individualisation et de restructuration associative « voulues » par les gouvernants, il n'en demeure pas moins que le processus d'ouverture démocratique, en trente ans d'expériences, ne renversera la tendance. L'achèvement total de la participation et de l'engagement citoyen devant aboutir à la formation d'une « société civile ».

2.2.2.2. Consolidation démocratique et engagement citoyen : vers une « société civile »

L'engagement citoyen se traduit par une pleine participation des individus ou groupements d'individus à la vie publique. C'est une construction lente, longue et progressive qui contribue au renforcement de la démocratie. Abordé sous cet angle, ce processus permet d'apprécier la contribution de la mobilisation citoyenne au processus démocratique entamé par le Niger. Cette mobilisation s'est beaucoup accrue pendant les périodes de crises. Comme l'a si bien affirmé G. Mamoudou, c'est à la faveur des mutations politiques observées depuis

les années 1980 et qui se sont accentuées au début années 1990, qu'on assiste à « l'émergence d'une société civile et la création d'un espace public dont elle est un moteur » (G. Mamoudou, 2007, p. 20).⁵

L'instauration de la démocratie à la faveur des mouvements revendicatifs portés par la société civile et en dépit des interruptions du processus démocratique (1996, 1998, 2011), un espace public s'est constitué avec l'accélération du libéralisme politique et la consolidation des acquis démocratiques. C'est fort de cela, que les mêmes acteurs de la société civile se mobiliseront en 2010, lorsque le président Mamadou Tandja annonce son intention de briguer un troisième mandat. L'entreprise politique qui, assimilée par l'opposition à « un coup d'Etat constitutionnel » (Abdoulaye Seidou, 2014, p. 90) prit l'appellation de « *tazartché* » sera combattue par celle-ci. Ce qui est la preuve d'une « société civile » nigérienne dynamique, surtout au vu du rôle qu'elle a joué lors de la deuxième crise de rébellion touarègue ou le mouvement Equité-qualité contre la vie chère, sous le régime de Tandja. Depuis lors, les actions de la « société civile » se sont intensifiées, enclenchant un éveil des consciences collectives qui rejaillit au lendemain des événements du 26 juillet 2023.

Les revendications souverainistes qui ont suivi le coup d'Etat du 26 juillet 2023 et la prise de pouvoir par les militaires, ouvrent un nouvel épisode de manifestation de l'engagement citoyen. En effet, le renversement du gouvernement et la dissolution de toutes les institutions démocratiques tranche d'avec les autres situations similaires.⁶ Si le coup d'Etat de 1996 s'expliquait par le blocage institutionnel consécutif à la cohabitation, celui de 2010 par la crise du « *tazartché* » (V: Bonnecase et J. Brachet, 2013, p. 5 ; A. A. Garba, 2010, p 124 ; A. Seidou, 2014, p. 91), celui de 2023 est particulier en ce qu'il offre un autre visage. En dépit de la relative stabilité politique, les errements liés à la pratique démocratique dans un contexte d'exacerbation de l'insécurité, présageaient une situation de crise.

D'ores et déjà, il faut retenir que le mouvement de contestations postélectorales de 2021 est un indicateur qui atteste d'un dysfonctionnement de la démocratie. C'est aussi sans prendre en compte le contexte régional marqué par une résurgence des coups d'Etat (au Mali, en Guinée et au Burkina Faso) inédits (P. Jacquemot, 2022, p. 151 et 2023, p. 7 ; K. Léon, 2023, p. 31) tant par leur enchaînement que par les motifs qui les soutendent. En effet, on assiste au Sahel à la montée des contestations populaires, face à la présence des forces étrangères, au nom de la lutte contre le terrorisme. (K. Léon, 2023, p. 23). Dans la société civile, des voix s'élèvent pour dénoncer cette présence, qui n'apporte pas, selon elles, de solutions aux problèmes sécuritaires que les Etats du Sahel vivent depuis plus d'une décennie. Les militaires trouvent dans la question sécuritaire un motif qui leur accorde ainsi une certaine légitimité populaire. Ce retour des militaires en Afrique de l'Ouest sonne comme « l'échec du système africain de la démocratie électorale » (P. Jacquemont, 2022, p. 33). Certains analystes parlent alors de « coup d'Etat militaire à assise populaire » (Idem, 2022, p. 35). Les cas du Burkina et du Mali en sont suffisamment illustratifs.

Au Niger, l'exemple est aussi édifiant. Déjà, au lendemain du coup d'Etat, la société civile nigérienne s'est fortement mobilisée à travers meeting, marches, prières collectives...pour soutenir les militaires qui se sont inscrits dans une logique souverainiste, en dénonçant les accords militaires avec la France et en demandant le départ de l'ambassadeur français déclaré *persona non grata*. Il faut souligner que les menaces de la CEDEAO

⁵- L'existence d'un espace public dans les Etats africains est une problématique très controversée. Certains doutent fort de son existence, eu égard aux contextes particuliers de ces Etats dans lesquels règnent les luttes factionnelles, où les ressources publiques sont captées par une petite élite et où les espaces de délibération sont plus formels que réels. Pour le cas du Niger, de nombreux auteurs, particulièrement des anthropologues, ont mis en exergue ces limites pour douter sinon de l'existence d'un espace public (Olivier de Sardan, 1994 ; Olivier de Sardan et Dagobi, 2001), du moins de la pérennité des dynamiques citoyennes engagées dans les années 1990 (Tidjani Alou, 2000a ; Tidjani Alou, 2000b). Tandis que d'autres, s'inscrivant dans la démarche habermassienne montrent comment, grâce à la publicité offerte par les médias, discussions, débats et critiques ont été diffusés, afférissant l'émergence et l'institutionnalisation de cet espace public. Voir G. Mamoudou 2007, «Mobilisations citoyennes et émergence d'un espace public au Niger depuis 1990 », *Sociologie et sociétés*, 39(2), 19–37, <https://doi.org/10.7202/019082ar>.

⁶- C'est le 5^e coup d'Etat que vient d'enregistrer le Niger depuis l'accession du pays à l'indépendance. Suspension de la Constitution, dissolution des institutions démocratiques, volonté de mettre fin à la mauvaise gestion constituent le leitmotiv de ces interruptions du processus démocratique au Niger, même si les contextes politiques diffèrent.

d'attaquer le Niger, de rétablir l'ordre constitutionnel et de remettre au pouvoir le Président déchu Mohamed Bazoum ont fortement contribué à alimenter un sentiment patriotique et une mobilisation populaire. Le bras de fer qui a duré plus de deux mois s'est soldé par l'expulsion de l'ambassadeur et le départ des militaires français. Cette crise inédite n'est pas totalement déconnectée de la crise profonde qui secoue la gouvernance démocratique au Niger. Les raisons ayant conduit au dysfonctionnement de la démocratie pourront nous en édifier davantage.

3. Les raisons de la crise démocratique au Niger

Il est globalement juste que la démocratie dans ses principes sacro-saints, est un régime de gouvernance universel. Le peuple nigérien, embarqué dans le renouveau démocratique, nourrissait de l'espoir pour son avenir politique. Cependant, la démocratie nigérienne éprouve des difficultés qui ont engendré des dysfonctionnements notoires. Les raisons en sont multiples et peuvent s'expliquer par la crise de la représentation et celle qui affecte la citoyenneté.

3.1. La crise de la représentation

La démocratie a évolué pour devenir représentative, c'est-à-dire que le peuple participe à la gouvernance de façon indirecte en élisant des représentants. Ce modèle est dit « démocratique » puisque le peuple participe effectivement, à l'exercice du pouvoir, par élection, en désignant des représentants. Mais au fond, cette formule qui encadre strictement la participation citoyenne, limite son caractère démocratique. Au moins deux symptômes expliquent la profonde crise de la représentation, à laquelle s'ajoute une mauvaise image que véhicule la classe politique.

3.1.1. Les défaillances de la représentation et l'absence de contrôle

L'analyse théorique sur la conception de la démocratie représentative fait ressortir une certaine défaillance du principe de la représentation, même si elle est une émanation des éminents théoriciens du « contrat social »⁷. Comme l'a défendu Montesquieu, l'impossibilité d'appliquer ce principe dans les grands Etats, amène de ce que « le peuple fasse par ses représentants tout ce qu'il ne peut faire lui-même » (J. Terrel, 2019, p. 155). Le seul pouvoir du peuple consiste, dans les faits à choisir ses représentants.

Ce qui engendre auprès des citoyens électeurs, au moins une frustration. Ceux-ci ne comprennent pas l'écart permanent entre les promesses électorales, qui sont des engagements fermes, et l'action effective de leurs représentants. Ces derniers, une fois élus ne sont liés ni par un mandat impératif, ni par un droit de révocation, qui permettrait aux électeurs d'avoir un regard sur leurs actions. Ainsi, la crise de la représentation provient d'une déformation de la « représentation » dans sa conception moderne. Au lieu qu'elle suppose « vouloir pour la nation » elle se voit vidée à la fois de l'idée de volonté et celle de mandat représentatif » (J. M. Denquin, 2010, p. 2).

C'est pourquoi, un fossé se creuse entre les élus et des citoyens qui se sentent « mal représentés » (idem, 2010, p. 1). Alors que les pays ayant opté pour la démocratie traversent une crise économique et sociale, la politique paraît être aux antipodes des attentes citoyennes. Prétextant un manque de pouvoir en politique, les

⁷- Cette notion est liée à un certain nombre d'éléments historiques propres au contexte des sociétés européennes. Le premier est l'avènement au XIII^e Siècle de l'Etat au sens moderne du terme c'est-à-dire, une communauté politique régie par le pouvoir et une souveraineté. Les tensions et les violences (guerres entre Etats, violences extrêmes de guerres de religion...) exigent des solutions immédiates. C'est pourquoi, il était nécessaire de définir des fondements à l'existence d'un pouvoir politique souverain qui puissent dans la tradition philosophique sur le droit naturel. Celui-ci désigne un ensemble de normes supposées universelles, donc valables indépendamment des lieux, du temps et des vicissitudes humaines. Il faut noter que la théorie de contrat social n'est pas unique. Elle est nuancée quelque fois différente selon Thomas Hobbes, John Locke d'abord et J. J. Rousseau et Montesquieu par la suite.

électeurs délaissent les urnes et deviennent inactifs. Au moins un indicateur essentiel marque cette crise : la contestation de l'élection et des représentants.

3.1.2. La contestation des élections et des représentants

Par la contestation des procédés électifs, les citoyens remettent profondément en cause le choix de représentants qui est au cœur de la démocratie représentative. Cette contestation se traduit par une stagnation progressive de la participation électorale comme précédemment évoqué. En plus, les électeurs sont découragés par le comportement des représentants qui se soucient plus de leur élection que de l'électorat. Ce qui aggrave les conditions de vie durement affectées par des crises économiques récurrentes.

Du coup, voter prend un autre sens. Les moments d'expression politique revêtent une individualisation du politique. En leur offrant le choix et l'engagement politiques, le scrutin les limite également à ce seul moment. Le citoyen est suspendu entre deux élections. Il a confié l'exercice du pouvoir à des individus qui, rapidement le représenteront mal ou plus. Les électeurs ont le sentiment d'être maîtres du jeu, mais en réalité, ils ne sont que les souverains d'un jour. Sitôt le vote passé, ils constatent que les élus s'émancipent de leurs promesses et ignorent l'intérêt général.

3.1.3. Une classe politique aux antipodes des valeurs démocratiques

L'image que les hommes politiques renvoient aux citoyens n'est guère reluisante et pire, elle serait en déphasage avec l'idéal démocratique de justice et d'égalité. Il est fréquent, dans l'opinion nationale d'entendre que de toute façon, ils « sont tous les mêmes » ; « Quels que soient ceux qui sont au pouvoir, rien ne change ! » (J. P. Olivier de Sardan, 2016). Ces propos justifient le pessimisme, voire la méfiance des citoyens vis-à-vis de la classe politique nigérienne.

Le cas nigérien est aggravé par ce que J. P. Olivier de Sardan appelle le « nomadisme politique » et « la valse des alliances ». Loin de faire le jeu démocratique normal, la classe politique nigérienne n'en finit de décevoir en raison de ses agissements politiques sur fond d'enrichissement spectaculaire des élites, de chômage massif des jeunes, et de corruption généralisée (J. P. Olivier de Sardan, 2019, p. 407).

Cette image que renvoie la classe politique nigérienne entache la pratique démocratique et occulte les efforts qu'elle déploie, même si, on peut évoquer quelques aspects positifs notamment, la constitution progressive d'une « société civile », suffisamment averte et agissante et qui s'enracine dans la société. Mieux, les services compétents estiment qu'en matière d'enracinement de la démocratie et de la bonne gouvernance, le Niger a enregistré des avancées.⁸ Même s'il faut croire en une « moyennisation » de la société, les conditions de vie de citoyens nigériens se sont dégradées en raison de la crise économique aggravée par des troubles politiques récurrents et la situation sécuritaire. Ce qui limite le rôle du citoyen censé être à la fois à l'origine et au centre du processus démocratique.

3.2. Crise de la citoyenneté

Le bon fonctionnement d'un régime démocratique dépend de la vitalité de sa vie politique qui repose sur des institutions constantes et sur l'intégration sociale des citoyens. Le régime démocratique est le mieux habilité à canaliser les tensions nées du choc des intérêts sociaux, même si celui-ci peine à jouer ce rôle au Niger. L'analyse du rapport entre citoyenneté et les enjeux de la gestion du pouvoir, le rôle de la démocratie à garantir l'égalité des chances et enfin le rôle des associations comme vecteurs de régulation de la gouvernance démocratique, sont là quelques raisons explicatives.

⁸- Selon le classement Mo Ibrahim, le Niger occupe le 28e rang sur les 53 pays d'Afrique.

3.2.1. Citoyenneté, gestion et partage du pouvoir

Le concept de citoyenneté est d'un intérêt certain pour la démocratie représentative. Pour preuve, la démocratie qui se définit à l'origine comme le gouvernement des citoyens par les citoyens, met ces derniers au cœur de la lutte pour la conquête du pouvoir.

Au Niger, les crises politiques et institutionnelles ont fondamentalement pour origine l'accès au pouvoir et son partage. L'exemple le plus illustratif est la crise qui a marqué la 3^e République dont le point culminant fut la cohabitation. De toute vraisemblance, cette cohabitation à la nigérienne est moins le résultat mécanique de l'application de la constitution qu'elle ne constitue le produit de relations politiques complexes. En effet pour A. Boubacar Issa :

La survenue de la cohabitation peut être interprétée comme l'effet direct de la mise en échec par l'opposition parlementaire du projet présidentiel de renouer avec les pratiques présidentialistes qui ont eu toujours cours au Niger. C'est du reste la question de partage du pouvoir qui constitue l'enjeu principal ayant conduit à la crise. (A. Boubacar Issa, 1996, p.10).

De ce fait, il est important que les élites politiques acceptent que, « le Pouvoir est conçu comme un espace non appropriable en droit comme en fait par un individu ou groupe d'individus ». Et que par conséquent, elles doivent procéder à « une désincorporation du pouvoir » (A. K. Boye, 1998, p. 41). Au fond, les acteurs politiques doivent comprendre pour qu'un système démocratique survive, il est nécessaire que tous acceptent les règles avec leurs contraintes. Puisque la « démocratie n'est rien d'autre qu'une polyarchie, impliquant des marchandages entre groupes organisés et des élites politiques, régulés par les mécanismes électoraux... » (A. Boubacar Issa, 1996, p.11).

3.2.2. Démocratie et égalité des chances

La démocratie est fondée sur le respect de la personne humaine et de l'Etat de droit. Outre la liberté d'expression, elle garantit aussi l'égalité des chances. Ainsi, selon Alexis de Tocqueville, elle permet aux citoyens l'accès équitable aux opportunités de réussir, à un mieux-être et un épanouissement économique. La démocratie, du moins dans son modèle américain, est à l'origine de la « transformation profonde de l'organisation sociale » (P. Chanial, 2006, p. 38), qui s'explique par la progression de l'égalité des conditions sous-tendues par un triple processus dynamique : l'égalité politique ; l'égalité culturelle et enfin, l'égalité socio-économique qui prend aujourd'hui le nom d'égalité des chances.

Cependant, cette dernière se heurte à un autre principe démocratique qui est le libéralisme économique. Il est évident que le développement du secteur privé fait que « les grandes questions touchant au bien-être de la société et à l'intérêt public échappent au contrôle politique ». (D. Beetham, 1998, p. 30). Il y a un risque majeur qu'un développement rapide et effréné de libéralisation du marché ait des effets néfastes immédiatement ressentis par les citoyens (chômage, insécurité et conditions difficiles de travail...). D'où la nécessité pour l'Etat de prendre des mesures, en maîtrisant le marché dans l'intérêt public et en garantissant l'aide sociale aux faibles et démunis.

3.2.3. Vie associative, société civile et démocratie

Il est du ressort de la démocratie de garantir aux citoyens le droit à la participation politique qui implique de facto, les droits aux libertés d'expression, d'association et de réunion. Au Niger, ce sont des droits auxquels les citoyens ont pu accéder au lendemain de la proclamation de la démocratie et de l'Etat de droit. La vie associative participe au processus démocratique puisqu'elle renforce la société civile. D'ailleurs, certains théoriciens pensent que « la démocratie ne peut pas exister sans la société civile, et la société civile ne peut pas exister sans une population qui a la volonté et la capacité d'en défendre les valeurs et les institutions » (C. Bassiouni,

1998, p. 12). Mais pourvu que les individus soient suffisamment socialisés afin d'exercer leurs droits individuels et collectifs, instaurer la démocratie et veiller à ce qu'elle fonctionne efficacement.

Ceci n'est possible et réalisable que lorsque l'éducation est développée, permettant aux citoyens la possibilité d'agir. L'absence d'éducation est probablement la cause principale de l'apathie et de l'indifférence qui offrent à quelques-uns la possibilité de mal gouverner, de violer les droits individuels et collectifs, et d'exploiter leurs concitoyens, comme le reflète l'analyse ci-dessus de la gouvernance démocratique au Niger. En effet, comprise comme l'ensemble des associations et des groupes de tous genres, qui s'organisent et exercent leurs fonctions indépendamment de l'Etat, la société civile est dotée d'un pouvoir qui émane de la base et qui est susceptible de résister au pouvoir vertical du gouvernement et de le contrôler. La démocratie a besoin d'une telle société civile.

Il convient alors de s'accorder avec G. Mamoudou, en dépit des positions réfutant l'existence d'une société civile et d'un espace public au Niger, qu'à la faveur de la démocratisation, des actions de mobilisation témoignent bien « d'un phénomène structuré, semblant s'installer dans la durée et qualitativement différent de ce qui se passait avant les années 1990... ». Ouvertes, récurrentes et mieux structurées, ces actions échappent au contrôle des gouvernants et deviennent des espaces de délibération qui les concurrencent. (G. Mamoudou, 2007, p.22).

Ce qui atteste bien la place et le rôle d'une société civile qui s'affirme davantage au Niger. Le contexte actuel marqué par une lutte pour la souveraineté totale engagée par les autorités de la transition soutenus par des organisations de la société civile, peut en être une illustration. La ferveur globale suscitée par l'élan patriotique qui anime celle-ci, se traduit non seulement par des actions de mobilisation, mais aussi par la création de nouvelles organisations qui inscrivent l'idéal souverainiste au cœur de leur combat et de leur engagement politique et idéologique. N'est-ce pas l'amorce d'un nouvel chapitre politique, même s'il pose en filigrane, l'épineuse question du devenir et/ou de l'avenir de la démocratie au Niger.

Conclusion

À travers la présente étude, nous avons tenté de faire un bilan critique de la crise de démocratie au Niger. Nous nous y sommes essayés à dresser un bilan critique d'une problématique complexe. Dans un premier temps, une clarification conceptuelle nous a permis de nous fixer sur le sens donné à la crise. Dans un second temps, sur la base d'une documentation fouillée, nous avons essayé de comprendre à travers une analyse empirique les raisons qui expliquent la crise de la démocratie au Niger. Une genèse succincte des plus marquantes péripéties politiques du Niger, nous a permis d'appréhender d'une part, les trajectoires démocratiques les plus saillantes, de la période coloniale à aujourd'hui, en passant par la riche et mouvementée période du renouveau démocratique, et d'autre part, convoquer la question de la participation politique pour mieux saisir toute la vitalité démocratique. Celle-ci a été appréciée à travers la participation électorale et l'engagement citoyen, deux indicateurs importants. La pertinence du travail réside dans l'analyse sur la situation actuelle du pays qui n'est vraisemblablement pas déconnectée de la crise que connaît la démocratie nigérienne. Sans pour autant occulter à la démocratie son dynamisme et son universalité, il faut admettre qu'elle est en crise, dans le cas nigérien. Dans un troisième temps enfin nous avons expliqué les raisons de cette crise qui se résument par la crise de la représentation et celle de la citoyenneté.

Bibliographie

ADAMOU GADO Ramatou, 2016, « Réinventer la culture démocratique dans les communes rurales au Niger », in *Thinking Africa NAP*, n° 53, Octobre 2015, Abidjan 25, Côte d'Ivoire, URL <http://www.thinkingafrica.org/V2/reinventer-la-culture-democratique-dans-les-communes-rurales-au-niger>, (29/11/2023).

BASSIOUNI Chérif, 1998, « Vers une déclaration universelle sur les principes fondamentaux de la démocratie : des principes à la réalisation », in La démocratie : Principes et réalisation, Rapport de l'Union Interparlementaire, Genève, Suisse, ISBN 92-9142-037-5, URL http://archive.ipu.org/PDF/publications/DEMOCRACY_PR_f.pdf, (6/11/2023).

BLOUNDO Giorgio et OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre (Sous dir.), 2007, Etat et corruption en Afrique, Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers, Benin, Niger, Sénégal, Apad, Karthala.

BONNECASE Vincent et BRACHET Julien, 2013, Les « crises sahéliennes » entre perceptions locales et gestions internationales, in *Politique africaine*, Éditions Karthala, 2013/2, n° 130, ISSN 0244-78272013/2, p. 5-22, URL <https://shs.cairn.info/revue-politique-africaine-2013-2-page-5?lang=fr>, (07/11/2023).

BOUBACAR ISSA Abdourhamane, 1996, Crise institutionnelle et démocratisation au Niger, CEAN, Collection Comi TOULABOR, Talence, France.

CHANIAL Philippe Tocqueville, 2006, « Sociologue et critique de la démocratie (trop) ordinaire », in *Bulletin d'histoire politique*, 14(2), ISSN 1929-7653 (numérique), p. 19-34, URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054431ar>, DOI <https://doi.org/10.7202/1054431ar>, (07/11/2023).

DENQUIN, Jean-Marie, 2010, Pour en finir avec la crise de la représentation, in *Jus Politicum*, Revue de droit politique, 2010, Science du droit et démocratie, 4, p. 1-38, URL <http://juspoliticum.com/article/Pour-en-finir-avec-la-crise-de-la-representation-215.html>, (07/11/2023).

ESCANDE-GAUQUIE Pauline, 2009, La crise : les mots pour la dire, in *Communication et Langage*, 2009/4, N°162, ISSN 0336-1500, p. 67 à 74, URL <https://10.4074/50336150009004049>, (28/11/2023).

GARBA Aboul Azizou, 2010, Niger: la Société civile face au “tazartché”, in *Alternatives Sud*, Collection Etats des résistances dans le Sud, Edition CETRI, Syllepse, Belgique, Vol XVII-2010/4, URL <https://www.cetri.be/Niger-la-societe-civile-face-au?lang=fr>, (15/11/2023).

GREGOIRE Emanuel et OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre, 1996, « Niger : le pire a été évité, mais demain? », in *Politique Africaine*, Besoin d'Etat, n°61, p. 117-121, www.persee.fr/issue/polaf_0244-7827_1996_num_61-1, (15/11/2023).

JACQUEMOT Pierre, 2022, Afrique, La démocratie à l'épreuve, Fondation Jean-Jaurès éditions / éditions de l'Aube, ISBN 978-2-8159-5086-2, Paris, URL <http://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2022/04/Essai-Afrique>, (28/11/2023).

JACQUEMOT Pierre, En Afrique, des coups d'État, signes de l'épuisement prématûre de la démocratie importée, *Policy paper*, Policy Center for New South, Octobre 2023, Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University, Maroc, p.15-23, URL <https://www.researchgate.net/publication/374898356>, (28/11/2023).

KIMBA Idrissa, 2001, *Etat et démocratie au Niger*, Paris, L'harmattan.

LÉON Koungou, 2023, Sahel indocile : Coup d'État-institution et impuissance de la puissance française. Paris, L'Harmattan.

MAMOUDOU Gazibo, 2007, « Mobilisations citoyennes et émergence d'un espace public au Niger depuis 1990 » in *Sociologie et sociétés*, 2007-39(2), ISSN 1492-1375, Montréal, p. 19-37, URL <https://doi.org/10.7202/019082ar>, (06/11/2023).

MAMOUDOU Gazibo, 2003, « La vertu des procédures démocratiques, Elections et mutations des comportements politiques au Niger », in *Politique Africaine*, Éditions Karthala, 2003/, n°92, ISSN 0244-7827, p. 145-156, URL <https://shs.cairn.info/revue-politique-africaine-2003-4-page-145?lang=fr>, (06/11/2023).

OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre, 2016, « Les quatre prisons du pouvoir, in « *Le Républicain* » Niamey, le 31 décembre 2015, Mis en ligne sur le site de Marianne (marianne.net) le 4 janvier, p. 1-6, URL <http://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/niger-les-quatre-prisons-du-pouvoir>, (13/11/2022).

OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre, 2019, « Les conflits de proximité et la crise de la démocratie au Niger : de la famille à la classe politique », in *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 234, mis en ligne le 01 janvier 2022, p. 405-425, URL <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/25853>, DOI <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.25853>, (21/04/2022).

ORDIONI Natacha, Le concept de crise: un paradigme explicatif obsolète ? Une approche sexospécifique, in *Mondes en développement*, Éditions De Boeck Supérieur, 2011/2 n°154, ISSN 0302-3052, p.137-150, URL <https://shs.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2011-2-page-137?lang=fr>, (6/11/2023).

PIERET Julien et al., 2022, « Notre démocratie est-elle en crise ? », in *e-legal, Revue de droit et de criminologie* de l'ULB, vol N°6 mars 2022, ISSN 2593-8010, Belgique, p. 1-17, URL <https://e-legal.ulb.be/volume-n06/debats-4/notre-democratie-est-elle-en-crise>, (14/11/2023).

SEIDOU Abdoulaye, 2014, Le Tazatché ou autopsie d'un coup d'Etat constitutionnel programmé au Niger, in *Publications CAMES Sciences Humaines*, vol 1 n°002-2014, 223-544-1-PB.pdf, p. 88-110, URL <http://publication.lecames.org/index.php/hum/article/view/223/127#> (15/11/2023).

SHERIF Elizabeth, 2014, *Elections et Participation politique au Niger : le cas de Maradi, contribution à l'analyse électorale en Afrique*, Paris l'Harmattan.

TERREL Jean, 2019, Montesquieu : de la souveraineté despotique à la souveraineté républicaine, in *Lumières*, 2019/1 n° 33, Éditions Presses universitaires de Bordeaux, ISSN 1762-4630, p. 133-156, URL <https://shs.cairn.info/revue-lumieres-2019-1-page-133?lang=fr>, (21/04/2022).

Processus d'évaluation de cet article:

- Date de soumission: 02 avril 2025
- ✓ Date d'acceptation: 15 mai 2025
- ✓ Date de validation: 17 juillet 2025